Estivage d'un Hibou des marais *Asio flammeus* au hâble d'Ault en 2003.

Par Patrick DECORY

Dans le prolongement de l'hivernage exceptionnel de 4 à 7 Hiboux des marais *Asio flammeus* dans la partie sud de la plaine maritime picarde (DECORY, 2003), le Hâble d'Ault, commune de Cayeux-sur-mer, a accueilli pendant le printemps et l'été 2003 un oiseau de cette espèce. En effet, les observations suivantes ont été réalisées (1 individu à chaque contact) :

DATE	HEURE	OBSERVATEURS
20 avril	**10h30**	**M.F. et P. DECORY**
21 avril		**S. LEGRIS**
24 avril	**11h00**	**X. COMMECY**
16 mai	**Vers 15h00**	**V. DELCOURT**
14 juin	**Vers 12h00**	**T. RIGAUX et P. DECORY**
25 juin	**20h00**	**M.F. et P. DECORY**
28 juin	**13h00**	**M.F. et P. DECORY**
12 juillet	**20h00**	**M.F. et P. DECORY**
23 juillet	**21h00**	**M.F. et P. DECORY**
3 août	**19h00**	**M.F. et P. DECORY**
20 août	**20h00**	**M.F. et P. DECORY**
27 août	**19h30**	**M.F. et P. DECORY**
3 sept.	**19h00**	**M.F. et P. DECORY**

Statut de l'espèce

En France, l'espèce est considérée comme un nicheur rare, aux effectifs fluctuants, se reproduisant çà et là dans les dunes, landes, friches et marais au Nord-Ouest d'une ligne Bordeaux-Mulhouse. (DUBOIS, LE MARECHAL, OLIOSO et YESOU, 2000).
La population nicheuse est, en général, inférieure à cinquante couples (KERAUTRET in ROCAMORA et YEATMAN-BERTHELOT, 1999). Cependant, il arrive que, lors d'années exceptionnelles, ce nombre soit largement dépassé : ainsi, en 1993, en plus de 38 reproductions certaines, il y a eu de 59 à 96 indices de reproduction probable ou possible (MICHELAT, 1997).

Pour la Picardie, la reproduction a lieu de temps à autre, ici et là, principalement dans le département de la Somme où la plaine maritime picarde offre des milieux favorables (GAVORY, 1995). Il est d'ailleurs à noter que la dernière preuve de nidification connue dans la région remonte à 1991 dans la vallée de la Noye (NEVEU et ROYER, 1991). Elle provient donc bien du département de la Somme mais pas de la plaine maritime picarde. Quelques nidifications probables ou possibles ont également été notées certaines années dans les prairies inondables de la Moyenne Vallée de l'Oise (R. FRANÇOIS, comm. pers.) entre Noyon (60) et La Fère (02).

Sur le littoral, l'espèce est observée de façon très irrégulière en période de reproduction et les derniers cas de nidification reconnue remontent en 1973 et 1975 au parc ornithologique du Marquenterre. (SUEUR et TRIPLET, 1999)

Discussion

Pendant la période de reproduction, qui se situe de fin mars à fin juin, la présence d'un individu est bien avérée dans le secteur du Hâble d'Ault, toutefois, aucune preuve matérielle ne vient attester d'une nidification. En particulier, il peut paraître surprenant que, malgré une pression ornithologique importante, le chant et le vol nuptial du mâle soient passés inaperçus alors qu'ils sont très démonstratifs et peuvent se produire à toute heure et de préférence au crépuscule (GEROUDET, 2000). Tout au plus, X. COMMECY (comm. pers.) a-t-il noté un comportement agressif vis à vis d'un Milan noir *Milvus migrans* qui pourrait être pris pour une défense de territoire mais j'ai moi-même assisté à ce type de comportement à l'encontre d'une femelle de Busard Saint-Martin *Circus cyaneus* au cours d'un mois d'octobre.

A chaque visite, au cours de l'été, l'endroit où se tenait l'oiseau était situé dans le même secteur constitué de prairies de fauche, de pâtures et de jachères. Soit il était juché sur un poteau de clôture ou sur une meule et surveillait les alentours, soit il était en vol rasant et chaloupé en train de chasser les

petits rongeurs. Cette présence estivale exceptionnelle doit être liée à une nourriture abondante sur le site et entre autres à une prolifération de campagnols *Microtus sp.*

Après le 3 septembre, les visites du Hâble d'Ault les 7 et 21 du même mois n'ont pas donné de contact avec l'individu. La date de départ du site du Hibou des marais correspond au début de la période de migration de l'espèce (GEROUDET, 2000). Toutefois, elle intervient également juste après la date d'ouverture de la chasse tant au gibier d'eau qu'en plaine toutes deux activement pratiquées en ce site et il est donc fort possible que les dérangements provoqués par cette activité aient précipité son déplacement.

Conclusion

Si l'estivage du Hibou des marais au hâble d'Ault a bien été démontré pour la saison 2003, il n'en est pas de même de sa nidification sur le site qui est cependant possible.

Remerciements

Je souhaite remercier les différents observateurs qui m'ont communiqué des informations et dont les noms figurent ci-dessus.

Bibliographie

DECORY P. (2003). Afflux de hiboux des marais – hiver 2002/2003 – Picardie. *L'Avocette* 2003 – (1-2) : 27-29.

DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G.et YESOU P.,. (2000). Inventaire des oiseaux de France. Nathan, 397 p.

GAVORY L. (coord.) (1995). Oiseaux nicheurs menacés de Picardie. Centrale Ornithologique Picarde, 60 p.

GEROUDET P. et CUISIN M. (2000). Les rapaces d'Europe diurnes et nocturnes. Delachaux et Niestlé, 446 p.

KERAUTRET L. *in* ROCAMORA G. et YEATMAN-BERTHELOT D. (1999). Oiseaux menacés et à surveiller en France. Société d'Etudes Ornithologiques de France et Ligue pour la Protection des Oiseaux, 598 p.

MICHELAT D.(1997). La nidification du Hibou des marais en France en 1993. *Ornithos* 4 (1) : 35-40.

NEVEU G. et ROYER P.(1991). Nidification du Hibou des marais dans la vallée de la Noye (80) en 1991. Statut de l'espèce. *L'Avocette* 1991- 15 (2-3-4) : 53-56.

SUEUR F. et TRIPLET P., (1999) – Les oiseaux de la baie de Somme. SMACOPI, Groupe Ornithologique Picard, 509 p.

Patrick DECORY
80210 Tours-en-Vimeu